

## IMPACT DE LA RÉVOLUTION DES USAGES DE LA MOBILITÉ SUR LES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET LEURS ÉQUIPEMENTS - ÉTUDE « MIRE »

*Les assises de la mobilité ouvertes par le gouvernement le 19 septembre sont l'occasion d'un grand débat sur les besoins de mobilité et la performance des réseaux et systèmes de transport. Comment garantir et développer la qualité de service rendu à l'utilisateur, qu'il soit voyageur ou chargeur, opérateur ou transporteur ? Nos infrastructures sont-elles adaptées aux évolutions des usages et aux mutations technologiques ?*

*Les éléments de réponse à ces questions doivent permettre d'identifier et préciser les orientations susceptibles de fédérer les stratégies des acteurs publics et privés derrière des objectifs d'intérêt général.*

*La place de la route dans les systèmes de mobilité est renforcée par le développement des « nouvelles mobilités ». Ces dernières suscitent beaucoup d'intérêt des pouvoirs publics, en raison des nouvelles solutions qu'elles apportent aux besoins de mobilité toujours aussi importants. Est-ce l'usage qui conditionne l'infrastructure, ou l'infrastructure qui façonne l'usage ? Dans les deux cas, l'infrastructure est indissociable du système de transport.*

*Les gestionnaires et constructeurs d'infrastructure se préoccupent d'assurer une performance optimale des réseaux dont ils ont la responsabilité. Les mutations annoncées génèrent beaucoup d'interrogations : elles sont décrites à partir de points de vues multiples, dont les points de dialogue ou de convergence sont parfois difficiles à identifier ; les échéances de leur mise en œuvre ou les échelles territoriales de leur développement manquent de précision.*

*C'est la raison pour laquelle ATEC-ITS, l'IDRRIM, TDIE, l'USIRF, et l'IFSTTAR ont choisi d'initier une réflexion collective pour identifier les lieux de réflexion prospective, les acteurs qui les portent, et les sujets et les enjeux qui les distinguent, les rapprochent, voire les opposent. Le texte qui suit présente succinctement les attendus de cette démarche au service d'une réflexion collective, pour éclairer le débat sur l'avenir de nos systèmes de mobilité.*

### **Etude prospective IFSTTAR / IDRRIM / ATEC / TDIE / USIRF**

L'usage des routes et des rues évolue très rapidement. Le citoyen du 21<sup>e</sup> siècle cherche d'abord à optimiser ses déplacements, pour des raisons tant pratiques qu'économiques ou écologiques. Les pratiques de mobilités émergentes, VTC, « cars Macron », l'autopartage, le covoiturage, vélo et nouveaux modes de « glisse urbaine » réduisent les coûts et minimisent l'impact environnemental. Elles bousculent les modèles économiques existants. L'accès à la mobilité routière reste au cœur de la cohésion territoriale et de l'équité entre zones urbaines, périurbaines et rurales.

Les prochaines années seront marquées par une hausse de la demande de solutions durables et efficaces en matière de mobilité des personnes et de transport de biens. Individuels ou utilitaires, les véhicules seront progressivement « décarbonnés », leurs équipements connectés contribueront à rationaliser la conduite et le trafic, en attendant la généralisation des véhicules autonomes dont personne n'est encore en mesure de préciser un horizon. Le développement du partage tant des données que des véhicules et l'intégration « intelligente » des diverses modalités de transport collectives ou individuelles, d'un point A à un point B, autonomes ou non, pourraient constituer la base du modèle principal d'offre de transport : une mobilité personnelle optimisée et « à la demande », et de nouveaux modes de transports collectifs. La voiture pourrait devenir un élément du système de transport collectif.

## **Comment l'infrastructure routière contribuera-t-elle à la mutation des systèmes de mobilité ?**

Quelles sont les conséquences technologiques de ces perspectives d'évolution de la mobilité sur les infrastructures routières ? Pour répondre à ces nouveaux besoins et contribuer activement aux dynamiques de changement, gestionnaires et constructeurs des réseaux routiers ont besoin d'évaluer l'ampleur et le rythme des mutations des usages et des technologies qui nécessiteront une contribution de l'infrastructure.

Les perspectives économiques et industrielles de mise en œuvre de ces innovations sont encore très incertaines. Elles portent trois grandes interrogations :

- Quel rôle joueront l'infrastructure routière et ses équipements dans les systèmes de mobilité de demain ? Faudra-t-il adapter, de manière homogène, tout le réseau à ces innovations, ou leur usage sera-t-il différencié selon les territoires ou les services attendus ?
- Peut-on aujourd'hui préciser des grandes étapes de court (5 ans), moyen (15 ans) et long terme (30 ans) pour envisager la mise en œuvre puis de la généralisation de ces innovations ?
- Quelle gouvernance pour assurer la faisabilité de cette adaptation des réseaux routiers en cohérence avec l'évolution des systèmes de mobilité ?

## **Un exercice collectif de réflexion prospective**

L'infrastructure routière est au cœur de mutations profondes dont les premiers signes confirment qu'elles doivent être pensées autant en termes de services et d'usages, que de réglementation et de politique publique.

Les réflexions actuelles sur l'avenir des systèmes de mobilité sont portées sous des angles différents dans plusieurs communautés d'acteurs. Industriels producteurs de véhicules, équipementiers, sociétés de service informatique, start-up, de nombreux acteurs sont aujourd'hui déterminés à défendre leur vision de l'avenir des systèmes de mobilité routiers. La place de l'infrastructure y est souvent réduite au rang d'un support neutre qui ne nécessiterait aucune adaptation substantielle dans sa structure, dans ses équipements, ou dans ses modes de production.

La « révolution de la mobilité » appelle une réflexion sereine fondée sur la capacité des acteurs publics et privés à définir ensemble les orientations souhaitables, imaginer concrètement les solutions acceptables, et assurer leur mise en œuvre de manière soutenable.

L'IDRRIM, l'USIRF, ATEC-ITS, l'IFSTTAR et TDIE ont choisi d'analyser ensemble l'état des démarches prospectives portées par les différents groupes d'acteurs qui préparent la mobilité routière de demain.